

Philippe Van Parijs

Un projet lucide, un nom qui lui sied

Réflexions personnelles suscitées par le colloque
Quelle identité et quelles références pour notre université
organisé par le Groupe Martin V
Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 28 février 2009.¹

1. Un projet ambitieux mais lucide

Relayant le débat suscité par les appels des 20 et 21 octobre 2008, le Groupe Martin V a pris l'initiative d'organiser un colloque portant plus largement sur l'identité et les références de la future Université destinée à rassembler l'UCL, les FUNDP, les FUSL et les FUCAM.

Plusieurs membres du groupe organisateur ont regretté qu'il n'ait attiré que quelques dizaines de personnes, dont une bonne moitié sans doute au delà de l'âge de la retraite. Ce fait n'est pas imputable à une erreur dans le choix de la date du colloque ou à une faille dans son organisation. A ma connaissance, aucun événement, n'a été annoncé plus largement que celui-ci parmi les milliers de membres de nos quatre communautés universitaires, et la coordination entre le groupe organisateur et l'institution hôte s'est avérée excellente, malgré les délais contraignants. L'ampleur modeste et la composition du public attiré par ce type d'événement sont simplement une manifestation peu surprenante de la réalité sociologique de nos quatre institutions en ce début de 21e siècle. Paul Löwenthal (professeur émérite UCL, Groupe Martin V) nous a invité d'emblée à tenir lucidement compte de cette réalité, et Guillaume de Stexhe (professeur FUSL) y est revenu sans ambages dans sa conclusion. Tenter de construire l'avenir de notre université sur une image reflétant des vœux pieux ou une réalité vieille de cinquante ans ne pourrait conduire qu'au fiasco.

Y a-t-il néanmoins un projet cohérent pour notre université qui ne se berce pas d'illusions sur la réalité présente et future de la communauté qui la compose et qui cependant fasse une place significative et durable en son sein à la foi et aux valeurs chrétiennes? Je le pense: c'est celui qu'a brossé à grands traits le Père André Fossion (responsable du centre Interfaces,

¹ Ce texte est une version modifiée de la note envoyée le 6 mars 2009 aux membres du Groupe Martin V élargi en vue de sa réunion de « debriefing ». Il a pu bénéficier de diverses précisions et corrections apportées par Jan Peters s.j. (Radbout Universiteit Nijmegen) et Jacques Scheuer s.j. (Facultés Notre Dame de la Paix), que je remercie chaleureusement.

FUNDP)². Il s'agit de saisir la chance que la création de notre nouvelle université nous donne pour changer de "paradigme". Notre université ne doit plus être conçue comme la propriété de catholiques qui ont la bonté d'y accueillir des non-catholiques, en les priant toutefois de ne pas oublier qu'ils ne sont que des invités. Elle doit bien plutôt se reconnaître sans détour comme essentiellement publique dans son financement et irréversiblement pluraliste dans sa composition, tout en affirmant qu'une fidélité légitime à l'égard d'une longue tradition et d'une identité forte l'autorise, sans faire injure à quiconque en son sein, à accorder une hospitalité privilégiée à la dimension spirituelle de l'existence, à une démarche de foi, à un engagement au service des valeurs évangéliques. Dans une vision de notre université future qui tienne la route, celles et ceux qui attachent le plus d'importance à cet aspect de la vie universitaire doivent cesser de se considérer comme les dispensateurs de l'hospitalité : ils en deviennent des bénéficiaires privilégiés.

Un tel recadrage a de multiples implications instructivement évoquées au colloque par plusieurs orateurs, notamment quant à l'engagement légitime de l'Université en tant que telle, quant à la dimension proprement éducative de la formation de ses étudiants, quant au dynamisme de sa Faculté de théologie, quant aux activités de ses centres d'éthique et quant à la définition des relations entre l'Université et l'Eglise catholique. En particulier, comme plusieurs intervenants l'ont souligné avec force, la précieuse relation de collaboration et de solidarité avec les communautés chrétiennes belge et mondiale et leurs multiples organisations doit être distinguée sans équivoque de relations d'appartenance à l'Eglise catholique et de soumission à sa hiérarchie, qui appartiennent définitivement à une époque révolue.

2. Non négociable ?

Comme le Père Fossion le note lui-même à la fin de son texte, ce recadrage et le souci de lever des équivoques dommageables induisent des préférences quant au choix du nom de notre future université. Joint au fait qu'elle rassemble l'ensemble des universités catholiques francophones du pays et à l'adoption du logo de l'UCL, le choix du nom « Louvain » suffit amplement à symboliser la tradition spécifique de la nouvelle université. Il est donc naturel pour le Père Fossion que, le moment venu, l'*Académie Louvain* devienne simplement l'*Université Louvain*. Essayer d'en remettre une couche en réinsérant l'épithète « catholique » serait révélateur du « c'est à nous » malsain qui définit le paradigme obsolète dont il s'agit précisément de se libérer.

En cohérence avec cette interpellation du Père Fossion, Philippe Lefèvre (professeur UCL), co-initiateur de l'appel "Quel avenir pour l'UCLouvain?" a rappelé en fin de journée que l'objectif de cet appel n'a jamais été d'exiger l'adoption de l'appellation "Université catholique de Louvain" pour la nouvelle

² Version écrite téléchargeable sur <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/documents/Fossion.09.02.28.pdf>.

Université, mais bien de demander un débat ouvert qui tienne compte du souci que les valeurs chrétiennes restent bien visibles dans cette appellation. Tout en développant de la manière la plus explicite les raisons qui sous-tendent ce souci, Bernard Feltz (professeur UCL) a pour sa part déclaré qu'il était évident à ses yeux que la nouvelle université devait adopter un nom distinct de celui de chacune de ses composantes.

Mais cette orientation n'est-elle pas en contradiction avec le communiqué publié le 12 mars 2007 par les Recteurs des quatre composantes de l'Académie avec l'approbation de leurs organes décisionnels respectifs ? « Sur la base des éléments explicités à ce jour », y lit-on en effet, « on peut dès à présent tracer quelques contours de cette nouvelle université », dont le suivant : « l'Université nouvelle s'appellera Université catholique de Louvain (UCL) ». Les divers points énoncés dans ce communiqué constituent chacun un « non-négociable » avancés par les représentants d'au moins une des institutions comme préalable à l'ouverture des négociation et acceptés par les représentants des autres. Il n'en découle pas qu'un point « non-négociable » ne peut pas être mis en question, mais seulement qu'il ne peut par l'être, sans retour en arrière déloyal, par les partenaires qui l'ont acceptés. En revanche, le partenaire qui l'a exigé — en l'occurrence l'UCL, et l'UCL seule, pour le point qui nous occupe — reste parfaitement libre d'y renoncer.

3. La question ouverte du nom

Sachant qu'aucun débat préalable n'avait eu lieu sur ce point au sein de la communauté universitaire de l'UCL, il n'était dès lors nullement incohérent de la part des Recteurs d'accueillir favorablement le lancement des deux appels, exprimant le souhait « que chacun se sente libre de répondre à cette initiative en fonction de ses convictions et de son projet pour l'université » et se réjouissant de ce que « les réactions des uns et des autres pourront enrichir un débat important pour l'avenir de notre université » (message des quatre Recteurs de l'Académie Louvain aux communautés universitaires du 20 octobre 2008).

Si besoin en était, la campagne électorale pour le rectorat de l'UCL a confirmé que la question du nom de la nouvelle entité n'était nullement tranchée. Les deux candidat s'accordaient en effet pour affirmer que ce n'était pas au Recteur de choisir ce nom, mais que celui-ci doit faire l'objet d'un débat dans les mois qui viennent, en concertation avec les trois partenaires, et dans le cadre d'une discussion sur un ensemble incluant la reformulation des valeurs que l'université veut porter et la reconfiguration des moyens à mettre en oeuvre pour en garantir la poursuite.³

La manière dont cette question sera gérée sera du reste un test pour le "changement de méthode" dont le Recteur élu Bruno Delvaux s'était fait

³ Voir notamment les réponses de Bruno Delvaux et Vincent Blondel au « Questionnaire de Proust » dans *La Savate* 346, février 2009.

l'apôtre bien avant de poser sa candidature au rectorat et s'est fait le champion tout au long de sa campagne électorale. Interrogé sur cette question dès son premier entretien post-électoral, il a gardé le cap: « *J'ai toujours refusé de me positionner sur cette question. Ce que je retiens jusqu'ici est que [le « C »] appartient à notre héritage au moins depuis 1834. Nous devons l'assumer parce que nous nous inscrivons dans des réseaux. Cela dit, il doit être possible d'en discuter dans le cadre de la future nouvelle université, mais pas avant que nous en ayons déterminé une charte commune et proposé les grandes missions. C'est en tout cas un débat majeur et important dont nous n'avons certainement pas peur au sein de notre institution !* » (La Libre et Le Soir, 27 mars 2009).

4. Le win-win de Nimègue

Notre réflexion sur cette question du nom comme sur d'autres a pu bénéficier de l'éclairage apporté lors du colloque par le témoignage du Père Jan Peters s.j., ancien vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Nimègue et ancien président de la FIUC (Fédération internationale des universités catholiques), opportunément invité par Vincent Hanssens (professeur émérite UCL, Groupe Martin V, ex-secrétaire général de la FIUC).

Fondée en 1923, la *Katholieke universiteit Nijmegen* est devenue la *Radboud Universiteit Nijmegen* en 2004. Elle avait auparavant toléré, puis officialisé l'usage officieux de l'appellation anglaise *University of Nijmegen*, qui s'était spontanément répandue dans les années 90 parmi beaucoup de ses membres, notamment dans leurs rapports avec les universités nord-américaines. Elle avait ensuite donné une place physiquement et institutionnellement plus centrale à sa Faculté de théologie et développé dans la foulée de nouveaux programmes de formation. En 2004, elle a officiellement transféré à l'Université de son ensemble (après l'avoir "désanctifié"), tant en version néerlandaise qu'en version anglaise, une partie du nom de son hôpital universitaire (*Universitair Medisch Centrum St Radboud*). Radboud (ou Radbod) était un Namurois (!) devenu évêque d'Utrecht en l'an 899. Le changement de nom a été soutenu par le Cardinal Simonis, à l'époque archevêque d'Utrecht et primat des Pays-Bas.

Jan Peeters estime qu'il n'y a rien aujourd'hui que l'Université de Nimègue ne pourrait pas faire alors qu'elle l'aurait pu si elle avait continué à s'appeler *Katholieke universiteit Nijmegen*, mais qu'en revanche, l'université a pu attirer un certain nombre de professeurs et chercheurs qui n'auraient pas postulé si l'université avait gardé son ancien nom, alors même que la réflexion théologique et l'engagement chrétien y sont aujourd'hui plus dynamiques qu'avant.

Chaque situation est différente, et un éclairage n'est pas une suggestion de transposition littérale : notre pro-recteur dont relève notre hôpital universitaire n'a pu s'empêcher de juger que le nouveau nom était tout trouvé ("Université Luc Louvain" !), mais ne semblait à vrai dire pas tout à

fait sérieux, et peut-on imaginer une localisation plus centrale encore pour nos théologiens que la Grand-Place de Louvain-la-Neuve ? L'expérience de Nimègue n'en illustre pas moins comment il est possible de transformer en opération *win-win*, bien gérée sur le plan de la communication (un point souligné par Vincent Hanssens), ce qui autrement aurait pu dégénérer en une fronde de la base et un affrontement désastreux pour la sérénité de l'université et son image.

5. Mieux remplir la bouteille

La recherche d'une formule "win-win" globale, qui convienne à notre situation spécifique et soit acceptable par tous les membres de notre communauté universitaire, doit dès lors se poursuivre avec vigueur. Pour être efficace, elle ne doit pas prendre la forme d'une multiplication de démarches et documents parallèles mais s'insérer, comme y insiste Jacques Drèze, dans les procédures mises en place au sein de l'Académie, à commencer par la finalisation de la dernière version de la Charte (de l'avis de tous, nettement améliorée par rapport à la précédente) et par la discussion des structures de gouvernement de l'université future. Mais elle peut et doit aussi prendre la forme de propositions précises d'initiatives innovantes, ajustées à la demande et à l'offre locales, et associant en priorité, mais sans exclusive, la Faculté de théologie de l'UCL, les Jésuites des FUNDP et l'Ecole des sciences philosophiques et religieuses des FUSL.

Pour paraphraser une formulation judicieuse de Paul Löwenthal: même si l'étiquette à coller sur la bouteille n'est pas sans importance, la création de notre nouvelle université doit surtout être l'occasion d'en améliorer le contenu. Dans la dimension dont il a été question au colloque comme dans toutes les autres.